

Rapport ministériel fédéral, provincial et territorial

Date : 17 août 2016

Titre : Rencontre des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales. Les 6 et 7 juillet 2016 à Québec (Québec).

Ministère d'origine : Services communautaires et gouvernementaux

Participants : Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales accompagnés de leur personnel de soutien ou de leurs représentants délégués. Le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, Amarjeet Sohi, était présent en tant qu'invité l'après-midi du 6 juillet 2016; il a participé au débat portant sur les programmes fédéraux d'infrastructure.

Position du Nunavut

- Il faut une plus grande souplesse dans les calendriers de mise en œuvre des projets d'infrastructure, compte tenu des défis logistiques et géographiques auxquels le Nunavut doit faire face.
- Certains projets tels que la production d'électricité au diesel propre devraient être admissibles au Fonds pour l'infrastructure verte.
- Le gouvernement fédéral devrait investir davantage dans les logements sociaux.
- Il est essentiel de soutenir le développement des services à large bande au Nunavut pour que le gouvernement territorial puisse mieux servir la population et ainsi favoriser le développement économique.
- La gestion des déchets et le recyclage devraient faire partie des projets admissibles au Fonds pour l'infrastructure verte.

Situation actuelle

- Tout comme la grande majorité des provinces et des territoires, le Nunavut met actuellement au point des ententes de financement dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada (NFCC) et du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU).
- Les échéances sont très serrées pour certains programmes. Par exemple, tous les projets s'inscrivant dans le FEPTEU doivent être terminés en trois ans. Étant donné que bon nombre des localités du Nunavut ne sont approvisionnées par transport maritime qu'une seule fois par an, il pourrait s'avérer très compliqué de respecter de tels délais. Vu les conditions météorologiques et la courte durée de la saison de construction, il est extrêmement difficile de bien planifier et mettre en œuvre ces projets en aussi peu de temps.
- Le Fonds pour l'infrastructure verte soutient généralement des projets d'énergie propre tels que les infrastructures solaires, éoliennes et hydroélectriques. Étant donné que le Nunavut est une région relativement peu peuplée et que ses habitants sont disséminés sur un territoire très vaste, il serait difficile de faire des économies d'échelle; le développement capitalistique des énergies de remplacement n'est donc pas un projet réaliste pour le Nunavut à l'heure actuelle. Puisque ses localités dépendront toujours de l'électricité au diesel pour alimenter leurs systèmes de secours, le Nunavut estime que le remplacement des infrastructures vieillissantes par des technologies de diesel propre devrait être un projet admissible au Fonds pour l'infrastructure verte.
- La crise du logement qui secoue le Nunavut a un problème de fond : l'offre. Il n'y a pas assez de structures physiques à la disposition des résidents. Le surpeuplement y est un problème majeur : le nombre de personnes qui ont besoin d'un logement au Nunavut est trois fois plus élevé que la moyenne nationale.
- Le gouvernement du Nunavut dispose d'une bande passante de 92 Mbps pour ses activités quotidiennes, ce qui limite énormément sa capacité à offrir ses programmes et ses services aux résidents.
- La gestion des déchets solides, notamment le recyclage et les coûts liés au transfert des déchets ou à la construction d'installations de gestion des déchets, est une source de défis pour toutes les localités. Il ne faut pas oublier que chacune d'entre elles est autonome et doit bâtir son propre réseau d'infrastructures primaires et secondaires.

Prochaines étapes

- Continuer de siéger aux groupes de travail FPT pour l'infrastructure afin de faire valoir les besoins du Nunavut dans le cadre de la phase 2 du NFCC et des autres programmes d'infrastructure.

**Pièces jointes : Programme
Communiqué de presse**

PROGRAMME

RENCONTRE DES MINISTRES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Québec (Québec), du 5 au 7 juillet 2016

Château Frontenac

Activités précédant la conférence

Mardi 5 juillet	
8 h 30 – 12 h	Rencontre des membres du conseil du Comité des fonctionnaires des provinces et territoires (CFPT) – Salon Saint-Louis Rencontre réservée aux membres du conseil du CFPT
14 h – 15 h	Inscription (Salon Verchères)
15 h – 17 h 30	Rencontre des sous-ministres (salle de bal)
Soirée ouverte à tous les délégués et aux personnes qui les accompagnent	
18 h – 20 h 30	Cocktail au Château Frontenac (Salon rose)
19 h	Discours d'ouverture du ministre Martin Coiteux

Programme de la conférence – Première journée (journée entière et soirée)

Toutes les séances ont lieu dans la salle de bal, sauf indication contraire.

Mercredi 6 juillet	
7 h 45 – 8 h 30	Inscription à la conférence (Salon Verchères)
8 h – 8 h 55	Déjeuner des ministres (Salon rose) Déjeuner des délégués (Salon Bellevue)
9 h – 9 h 15	Discours d'ouverture du président
9 h 15 – 10 h 15	Présentations et table ronde <ul style="list-style-type: none">Point rapide sur l'état des lieux, avec un ou deux exemples dans chaque province et territoire – cinq minutes au maximum par ministre
10 h 15 – 10 h 30	Pause-café
10 h 30 – 11 h 30	Séance n° 1 : La modernisation de la gestion publique. Présidence : le ministre Martin Coiteux (Québec) <ul style="list-style-type: none">Suivi d'un enjeu prioritaire établi en 2015 par les ministresMot d'ouverture du président et aperçu de la séancePrésentation du ministre Zach Churchill sur la stratégie de dissolution adoptée en Nouvelle-Écosse
11 h 30 – 12 h 15	Séance n° 2 : La modernisation de la gestion publique. Présidence : le ministre Robert C. McLeod (Territoires du Nord-Ouest) <ul style="list-style-type: none">Suivi d'un enjeu prioritaire établi en 2015 par les ministresPrésentation du ministre Robert C. McLeod (Territoires du Nord-Ouest)Discussion ouverte entre les ministres
12 h 15 – 13 h 30	Dîner des ministres (Salon Rose) Dîner des délégués (Salon Bellevue)
13 h 30 – 14 h	Préparation de la rencontre avec le ministre fédéral

14 h – 16 h	Séance n° 3 : Entretien avec le ministre fédéral Invité : l'honorable Amarjeet Sohi, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
16 h – 16 h 15	Pause-café
16 h 15 – 16 h 45	Conférence de presse conjointe des ministres provinciaux et territoriaux et du ministre fédéral
16 h 45 – 17 h	Lecture du communiqué provisoire
Soirée ouverte aux ministres, aux délégués et aux personnes qui les accompagnent	
18 h – 22 h	Manoir Montmorency

Programme de la conférence – Deuxième journée

Jeudi 7 juillet	
8 h – 8 h 45	Déjeuner des ministres (Salon rose) Déjeuner des délégués (Salon Petit Frontenac)
8 h 45 – 9 h 15	Lecture du communiqué provisoire
9 h 15 – 10 h	Séance n° 4 : Enjeux prioritaires potentiels pour les 12 prochains mois
10 h – 10 h 15	Pause-café
10 h 15 – 11 h 15	Séance n° 5 : Présentation de Hazel Christy (Institut canadien des urbanistes) et de Donald Bonsant (Ordre des urbanistes du Québec) autour du thème « Bâtir nos communautés. Soutenir l'avenir du Canada. »
11 h 15 – 11 h 30	Lecture et approbation du communiqué
11 h 30 – 11 h 45	Passage du flambeau à la Saskatchewan et discours de clôture
11 h 45 – 12 h	Déplacement de la rencontre à l'Assemblée nationale
12 h – 13 h 40	Dîner au restaurant Le Parlementaire
13 h 40 – 14 h 15	Visite du Parlement
14 h 15 – 14 h 45	Séance n° 6 : Réunion des ministres à huis clos (Salon Johnson) Les délégués se rendent à l'Observatoire de la Capitale.

Conférence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales réaffirment leur volonté de relever les défis liés aux infrastructures municipales

Québec (Québec), le 7 juillet 2016. – C'est aujourd'hui que prenait fin la rencontre annuelle des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales. Cette année, les ministres s'étaient réunis à Québec pour discuter des priorités des municipalités, notamment du financement des infrastructures.

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales ont rencontré le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités pour faire valoir l'importance de financer des infrastructures durables. Ils ont été ravis d'apprendre que le ministre Amarjeet Sohi était déterminé à investir rapidement dans les infrastructures.

« Les gouvernements provinciaux et territoriaux aident les municipalités à mettre en place de solides infrastructures telles que des routes, des ponts, des installations de transport en commun, des réseaux d'eau et des égouts. Ils savent qu'il est essentiel que le gouvernement du Canada réinvestisse dans les infrastructures municipales. Ensemble, nous avons soulevé quelques problèmes relatifs aux programmes fédéraux et avons constaté avec plaisir que le ministre est ouvert et prêt à modifier la structure des programmes. Cette nouvelle ère de collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux contribuera à répondre aux besoins en infrastructure de la population », a déclaré Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec et président des ministres responsables des administrations locales.

Il s'agissait de la première rencontre entre les ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales et le ministre Sohi depuis son élection. Les échanges ont démontré que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'entendent pour dire que les critères de financement des infrastructures doivent être assouplis pour mieux répondre aux besoins de la population canadienne. Tout en saluant la volonté du gouvernement fédéral d'injecter davantage de fonds dans les infrastructures, les ministres provinciaux et territoriaux ont profité de l'occasion pour formuler des recommandations concernant les programmes actuels et futurs.

Par ailleurs, les ministres provinciaux et territoriaux ont échangé au sujet des changements apportés récemment aux politiques et à la législation, et ont fait le point sur les finances locales et la gestion publique municipale. Ils ont également assisté à une présentation donnée par la présidente de l'Institut canadien des urbanistes et par le président de l'Ordre des urbanistes du Québec sur l'urbanisme comme vecteur de force et d'épanouissement pour les municipalités.

« Ces réunions nous permettent d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer les services que nous offrons à nos concitoyens », a rappelé Martin Coiteux.

Pour finir, les ministres ont établi des priorités communes pour l'année à venir. Ils poursuivront leur collaboration lors de leur prochaine rencontre, qui aura lieu en juin 2017 à Regina, en Saskatchewan.